

Règlement / Édition 2019

Article 1 : L'organisateur

Association EXTRA MUROS / FESTIVAL CINEBANLIEUE
99 avenue Jean-Baptiste Clément- UP13- service culturel
93430 Villetaneuse

Mail CONTACT@CINEBANLIEUE.ORG

Site internet WWW.CINEBANLIEUE.ORG

Facebook [LE-FESTIVAL-CINEBANLIEUE](https://www.facebook.com/LE-FESTIVAL-CINEBANLIEUE)

Article 2 : Conditions de participation

Durée des films inférieur ou égal à 30 minutes

Thème et genre des films libre

Date de réalisation des films entre 2017 et 2019

Avoir entre 18 et 35 ans (inclus)

Résider en France

Article 3 : Modalités d'inscription

Les participants devront compléter le formulaire et remplir un dossier d'inscription, téléchargeable sur le site du Festival : <http://cinebanlieue.org> . Seront joints au dossier les documents suivants :

- La fiche d'inscription accompagnée de l'autorisation de diffusion dûment signée et envoyées par mail.

Important :

Un lien vers le film sur vidéo ou une autre plateforme doit être aussi envoyé à

contact@cinebanlieue.org avec les codes d'accès.

Indiquez vos coordonnées complètes dans l'email.

Tout dossier complet (réception email et envoi postal), envoyé avant le 10 septembre 2019 sera considéré comme valide.

L'inscription est gratuite.

Les frais de transport, d'hébergement et d'alimentation sont à la charge de chaque participant.

En cas de sélection du film pour participer au Festival, les participants sont tenus de nous faire parvenir une copie du film en DCP ou format numérique de haute définition (CD de données, disque dur, blu ray etc.) dans le délai qui leur sera communiqué, afin de rendre possible sa diffusion. Des photos de bonne définition du film seront également demandées aux participants.

Article 4 : Sélection

Une commission sera chargée de sélectionner les films destinés à participer à la Finale. La décision sera souveraine. Les réalisateurs sélectionnés en seront informés au plus tard un mois avant décision finale.

Article 5 : Communication

Dans le cadre de la promotion et de la communication autour de la quatorzième édition du Festival Cinébanlieue, ce dernier sera libre de diffuser, sans limitation de durée et sans contrepartie les noms et les photos des participants et tout extrait des films sélectionnés, ainsi que les informations les concernant, auprès des différents supports de presse écrite ou électronique, à la télévision, à la radio, sur Internet et par tous moyens électroniques de communication au public.

Article 6 : Composition du jury

Le jury sera composé de professionnels du secteur du cinéma.

Article 7 : Les prix

Lors de la finale, sera attribué un prix. La décision du jury est sans appel.

Article 8 : Responsabilité de l'organisateur

Le Festival Cinébanlieue se réserve le droit d'utiliser les informations recueillies sur les formulaires d'inscription selon les modalités prévues par la loi 78.17 du 6 janvier 1978.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les seules données nominatives le concernant qu'il pourra exercer en s'adressant à l'adresse suivante :

Association EXTRA MUROS /FESTIVAL CINEBANLIEUE

Université Paris 13- service culturel

99 avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

Le Festival décline toute responsabilité en cas de mauvaise réception ou de non-réception des dossiers d'inscription et des films, et quelle qu'en soit la raison.

Article 9 : Modification / annulation

Le Festival Cinébanlieue se réserve le droit d'écourter, de modifier, d'annuler le Festival ou d'en modifier le contenu si des circonstances exceptionnelles ou indépendantes de sa volonté l'exigeaient et/ou pour assurer la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du festival. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être consenti aux participants.

Toute contestation sur l'interprétation ou l'application du présent règlement sera soumise à l'appréciation du Festival Cinébanlieue, sans préjudice du recours éventuel auprès du Tribunal de Grande Instance de Bobigny seul habilité.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, veuillez contacter l'équipe du Festival Cinébanlieue à : contact@cenebanlieue.org